



Constructeur qui ne reconnaît pas ses fautes

Par **Anne sophie77**, le **04/11/2009** à **09:46**

Bonjour,

J'ai réceptionné ma maison le 17 juillet, nous avons remarqué que les bâtis de fenêtre ressorte dans la maison, le constructeur nous a dit que c'était tout à fait normal car baie coulissante avec gaz argon etc ...

Après en avoir discuté avec pas mal de monde et des entreprises de menuiseries, il s'avère qu'il aurait pu et du les mettre en l'isolation.

Le résultat est vraiment pas beau et nous perdons de la chaleur. Cela ne rentre pas dans la garantie décennale. Le constructeur ne veut rien savoir. Et se n'est pas tout !!!

Ce constructeur a ignoré le dénivelé de notre terrain donc elle est très haute et pas assez de recul par rapport à la route donc je ne peux pas rentrer dans le garage !!! De plus dans le cahier des charges de la résidence nous ne devons pas être à plus de 55 cm de hauteur au niveau de la voirie et nous sommes à plus de 1m.

Sa réponse : je n'ai pas vu le dénivelé !

Et ça s'arrête là !!

Que dois je faire ??? Où je me renseigne ??

Merci d'avance de votre réponse.

Par **jeetendra**, le **04/11/2009** à **09:52**

[fluo]La Maison de l'Avocat[/fluo]

174, place Lamartine

BP 46

62401 Béthune Cedex

Tél : 03 21 56 25 57

Bonjour, le mieux c'est de consulter rapidement un avocat à ce sujet, vous serez fixé sur les actions à mener, courage à vous, bonne journée.